

Fiche Profil de Poste

Libellé du poste : Emploi Spécifique d'Accompagnement Pédagogique (ESAP)

Conditions de recrutement et compétences souhaitées :

- Entretien devant une commission composée :
 - o d'un Inspecteur de l'Education nationale de circonscription
 - o d'un secrétaire de comité exécutif
 - o d'un enseignant nommé sur un Emploi Spécifique d'Accompagnement Pédagogique
- Centrer son action sur les apprentissages fondamentaux, l'école du socle et les liaisons,
- Intervenir dans le second degré, dans le cadre de l'accompagnement personnalisé (ROLL en classes de 6^{ème}),
- Etre capable, le cas échéant, de prendre en charge une classe entière à la demande de l'Inspecteur de l'Education nationale de circonscription,
- Intervenir en classe (scindée ou petits groupes) sur les priorités définies par l'Inspecteur de l'Education nationale de circonscription ou en réponse aux demandes des enseignants par rapport aux besoins des élèves,
- Participer aux Activités Pédagogiques Complémentaires (APC),
- Participer aux conseils des écoles, conseils des cycles, conseils des maîtres, des écoles du réseau selon les points à l'ordre du jour,
- Echanger, mutualiser les pratiques pédagogiques avec les enseignants du réseau,
- Rendre compte et évaluer son action par un bilan d'activités annuel.

L'enseignant, nommé sur l'Emploi Spécifique d'Accompagnement Pédagogique par l'Inspectrice d'académie, Directrice des Services Départementaux de l'Education Nationale, reçoit de cette dernière une lettre de mission. Il est placé sous l'autorité de l'Inspecteur de l'Education nationale de circonscription et son action est coordonnée par le Secrétaire de Comité Exécutif.

L'ESAP est un professeur des écoles dont le temps de service hebdomadaire est de 27 heures (21 heures devant élèves et 3 heures de concertation hebdomadaire plus 3 heures hebdomadaires pour les APC, les conseils divers et les animations pédagogiques).

Au travers de ses missions, l'ESAP contribue à l'acquisition du socle commun de compétences, de connaissances et de culture.

L'ESAP est sollicité par l'Inspecteur de l'Education nationale de circonscription, un enseignant ou une équipe pédagogique pour mettre ses compétences au service des élèves. Il est force de proposition pédagogique. Il bâtit, mène et évalue des actions communes avec des enseignants titulaires.

Dépôt des candidatures :

Les candidats devront saisir leurs vœux par internet du **17 avril au 28 avril 2015**, prendre contact avec l'inspecteur de l'Education nationale de la circonscription du poste sollicité, et confirmer simultanément leurs candidatures par une lettre de motivation qui sera adressée par la voie hiérarchique, accompagnée d'un curriculum vitae avant le **06 mai 2015**, délai de rigueur, à :

Madame l'Inspectrice d'académie, Directrice Académique des Services de l'Education Nationale de l'Oise
Direction des services départementaux de l'Education nationale de l'Oise
Division de la gestion des personnels – Service du mouvement
22, avenue Victor Hugo – 60025 BEAUVAIS Cedex

Procédure de recrutement :

Procédure de recrutement avec commission d'entretien qui se déroulera le **19 mai 2015**.